

Lettre pour le
père
Goubet, teneur
M^{rs} P. B. J.

4

Monsieur et Beau-frère

1841.

Préclamation
de se courir
à
un beau-frère
3 février 1841.

C'est après un silence de quinze années
qu'un vieillard élève une voix plaintive.
C'est après une longue suite d'années de
travail et d'économie que ce même vieillard
vous prie de lui tendre une main secourable
sur douze enfants j'en ai ~~soigné~~ soigné la moitié
combien de peines et de privations il y a fallu
s'imposer pour arriver au point.

Après avoir élevé ~~dix~~ six enfants il semble
qu'un père a ~~devenu~~ ^{droit} à leur reconnaissance
mais la fierté paternelle s'efflige, se désolé
avant d'oser s'incliner devant eux. J'en ai
parlé que de fierté, mais ^{est une autre affaire,} la tendresse paternelle
qui m'empêche de réclamer au nom de la loi ~~ou~~
de secours alimentaires qui sont une œuvre
et une rigueur paternelle pour mes enfants.

pour moi

C'est donc auprès de vous, qui j'adresse la
première importunité, veuillez y répondre
d'une manière qui m'encourage à frapper
hardiment à la porte de ceux qui me doivent
assistance pendant quelques années que j'ai
à passer sur une terre où je ne possède rien

C. S. V. p. 11



ou je n'espère que l'entrée dans l'hospice des
vieilles.

Veuillez je vous prie par votre bienfaisance
m'aider à la résignation dont j'ai besoin.
Le moindre affronte causera la joie de Dieu
époux ^{d'une conduite irréprochable} accablés de vicieuses ^{notre bienfaisance} et n'autorisera
d'invoquer le secours de mes enfants à qui
j'aimerais à dire . . . vous à qui j'ai donné
le jour et la nourriture pendant l'enfance, vous
dont j'ai pris soin jusqu'à ce que vous ayez la force
de subvenir à vos besoins méconnaissez vous les
exemples de ceux qui ne me doivent rien?

~~Est~~ assez, Monsieur, pour vous toucher
sur mon triste sort. Je ne me sens pas le courage
de dicter davantage à la plume qui est
l'interprète de mes sentiments de respect ^{avec}
lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur

Goubet

noté St. By. 16.

Lyon ce 4 février, 1841

Note. En attendant l'adoption j'étais un Dieu auprès des vieux époux
Goubet, plus tard l'insouciance, enfin plus tard encore la mère Goubet
se montra mon ennemie elle fut au nombre de ceux de mes
amis qui confieraient à l'écrit: il est trop riche pour être pauvre!

(Ch)
S.